Deux formations post bac au lycée professionnel privé Saint-Joseph de Bourg-en-Bresse

Secrétaire juridique et médicale



Sous statut scolaire ou en formation professionnelle deux formations pour renforcer l'employabilité!

D'une durée de 8 mois, alternant semaines de cours et semaines d'immersion en milieu professionnel, ces formations permettent d'acquérir ou de renforcer des compétences en secrétariat, tout en alliant des connaissances propres au secteur d'activité concerné. L'objectif est ainsi de former des assistantes spécialisées qui exerceront :

- Pour les secrétaires juridiques \rightarrow auprès de professionnels du droit : notaires, avocats, huissiers, juristes, aux pôles des ressources humaines ou gestion des litiges et contentieux d'une entreprise, etc.
- Pour les secrétaires médicales → dans les hôpitaux ou cliniques privées, dans des cabinets médicaux ou maisons médicales, etc.

Ouvertes à toute personne titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent, nos formations accueillent, en plus de jeunes bacheliers, des adultes en reconversion, sous statut de stagiaires de la formation professionnelle. Bénéficiant de financements divers (Pôle emploi, employeur, ...), grâce au CPF (compte personnel de formation), ou finançant elles-mêmes leur formation, nos stagiaires ont ainsi de

nouvelles perspectives d'avenir. De tous âges (18 à 40 ans cette année) et de tous horizons (bac général ou professionnel, aide-soignante, assistante dentaire ou encore assistant d'éducation en reconversion), cette mixité de public est une force pour les échanges et la mutuali-

Les partenariats noués avec les professionnels permettent à nos formations de s'adapter et d'évoluer en fonction de la demande. L'équipe enseignante veille également à un suivi personnalisé de chacun.

Mais notre plus belle récompense vient des premières concernées...

« L'atout majeur de la formation c'est la complémentarité des cours et des stages. [...] Cette année a été un véritable tremplin pour moi puisqu'elle m'a permis de décrocher un CDI suite à un stage. »

« La formation m'a permis de reprendre confiance en moi et m'a donné envie de continuer à travailler auprès de professionnels du droit. » (Sharleen)

« La formation m'a tout simplement permis de trouver un emploi et, désormais, de m'épanouir professionnellement! » (Ludivine) « J'ai apprécié l'enseignement de qualité, la bienveillance des professeurs et cette volonté de nous accompagner tous, individuellement, en fonction de notre profil. Je ne cesserai de le répéter : cette formation a été pour moi LA meilleure expérience "scolaire" (si je peux l'appeler ainsi) dans ma vie. [...] En conclusion je conseille vivement à toute personne qui souhaite se laisser entraîner dans une nouvelle expérience professionnelle d'entamer cette formation qui ouvre de nombreuses portes à la sortie! Non seulement pour les jeunes mais aussi pour t outes les personnes en reconversion professionnelle. » (Sonia) « J'ai acquis, tout au long de la formation, des compétences professionnelles directement applicables en milieu professionnel. » (Anaïs)

> Christelle BEAUVAIR, chef d'établissement LPP Saint-Joseph, Bourg-en-Bresse (01)





